

## [Text]

ment and an increased responsibility for the provincial governments. It was mentioned earlier this evening that one could argue that such a change is desirable as health and post-secondary education are the constitutional responsibilities of provincial governments. However, we would argue that the eventual elimination of the federal presence in these two crucial social programs—and this bill accelerates that eventual elimination of the federal presence—could have unintended consequences in terms of contributing to what I consider to be the break up of Canada.

Our social programs are based on the premise that in return for fulfilling responsibilities of members of Canadian society, citizens can expect certain protection and support regardless of where they live in the country. During these turbulent times we would argue that we need to strengthen the federal presence in these areas which provide such assurances for Canadians. It is not difficult to imagine, if we can think beyond a two, three or five-year period, without federal standards, eventually, that Canadians will be treated differently in different parts of the country. What is the purpose of having a country if the original premises for doing so are no longer supported?

Placing a ceiling on the federal contributions under the Canada Assistance Plan on the three so-called "have" provinces may also contribute to the break up of Canada. Why should the citizens of B.C., Alberta, or Ontario feel they are being treated fairly when their provinces are singled out?

While the changes contained in Bill C-69 could have long-term negative effects on Canada, the proposed ceiling to the Canada Assistance Plan could have immediate effects on those most vulnerable in the three targeted provinces. That is the area to which I wish to speak this evening.

Over the past four years, the Social Planning and Research Council of B.C. has conducted an annual study of the adequacy of income assistance rates meeting the daily living costs of recipients in British Columbia. Our reports, contained in the small booklet entitled "Closing the Gap", examine the cost of a basket of goods that are eligible for cost sharing under the Canada Assistance Plan. This basket includes food, clothing, household supplies, transportation, personal care, and other costs associated with participating in community life.

Sustaining the well being of individuals and families is a major objective of the Canada Assistance Plan, but the findings of our annual reports consistently show that income assistance rates are too low to do so. Depending on the composition of the household, our findings indicate that those currently dependent on income assistance face a monthly shortfall in income compared to basic expenses of between 39 per cent and 75 per cent.

While there have been differences in the procedures that have been used to establish poverty lines in Canada, the major poverty lines in Canada are significantly above B.C. provincial social assistance rates. Findings from Statistics Canada indi-

## [Traduction]

un accroissement des responsabilités des gouvernements provinciaux. On a dit plus tôt ce soir qu'un tel changement pouvait être considéré comme souhaitable, puisque la santé et l'enseignement postsecondaire sont des compétences provinciales en vertu de la constitution. On pourrait prétendre, en revanche, que l'élimination progressive de la présence fédérale dans ces deux domaines sociaux essentiels pourrait avoir des conséquences non désirées, en contribuant par exemple à l'effritement de l'unité canadienne. Or, je pense qu'avec ce projet de loi la présence fédérale se perd de plus en plus.

Nos programmes sociaux sont fondés sur le principe qu'en retour du fait qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités en tant que membres de la société canadienne, les citoyens peuvent s'attendre à une certaine protection et à un soutien quel que soit l'endroit où ils vivent au pays. À notre époque troublée, on pourrait dire qu'il faut plutôt renforcer la présence fédérale dans ces domaines qui donnent de telles garanties aux Canadiens. Il n'est pas difficile d'imaginer que deux, trois ou cinq ans après l'élimination des normes fédérales, les Canadiens seraient traités bien différemment dans divers endroits au pays. À quoi sert-il d'avoir un pays si l'on ne respecte plus les principes qui en sont à l'origine?

En plafonnant les contributions fédérales en vertu du Régime d'assistance publique pour les trois provinces «riches», on risque de contribuer à l'éclatement du Canada. Comment les citoyens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'Ontario peuvent-ils croire qu'on les traite justement alors que leurs provinces sont traitées différemment?

À long terme, les modifications prévues par le projet de loi C-69 pourraient avoir des effets négatifs sur le Canada, mais à court terme, le plafonnement du Régime d'assistance publique pourrait avoir des effets négatifs sur les citoyens les plus vulnérables des trois provinces visées. C'est de cela que je suis venu vous parler ce soir.

Au cours des quatre dernières années, le *Social Planning and Research Council* de Colombie-Britannique a mené une étude annuelle sur le rapport entre le soutien du revenu et le coût quotidien de la vie pour les prestataires de Colombie-Britannique. Nos rapports sont regroupés dans la brochure «Closing the Gap». Nous avons tenu compte du coût d'un ensemble de produits et services qui sont admissibles au programme de partage des coûts du Régime d'assistance publique du Canada, soit l'alimentation, le vêtement, les produits ménagers, le transport, les soins personnels et d'autres coûts associés à la vie en collectivité.

L'un des principaux objectifs du Régime d'assistance publique du Canada est d'assurer le bien-être des personnes et des familles. Or d'après les résultats de nos études annuelles, le soutien du revenu est immanquablement trop faible pour atteindre cet objectif. Selon la composition des ménages, nos résultats montrent que ceux qui dépendent du soutien du revenu ont un manque à gagner mensuel de 39 p. 100 à 75 p. 100 par rapport aux dépenses de base.

Bien qu'on ait utilisé divers calculs pour établir le seuil de la pauvreté au Canada, la plupart des revenus considérés comme le seuil de la pauvreté sont considérablement plus élevés que les tarifs de l'aide sociale provinciale de la Colombie-Britanni-